

Nombre de membres dont le  
Conseil est composé : 206

Présent(s) : 145

Représenté(s) : 35

Votant(s) : 180

Excusé(s) : 13

Absent(s) : 13

**EXTRAIT**

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE**  
**DU GRAND REIMS**

**SEANCE DU MERCREDI 18 DÉCEMBRE 2024**

Le mercredi 18 décembre 2024 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du jeudi 12 décembre 2024, s'est réuni en salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET.

**Étaient présents :**

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Bruno ARIZZI, Mme Maryline BAILLY, M. Edouard BARON, M. François BARONNET, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Romain BONHOMME, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Cédric CHEVALIER, M. Patrice CHRETIEN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, Mme Cécile CONREAU, Mme Sarah DA COSTA, Monsieur Henri DARQ , M. Nicolas DARGENT, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOYE, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Robert D'HARCOURT, Mme Randa DIYA, M. Sébastien DOLÉ, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, M. Martial DUPIN, Mme Patricia DURIN, M. Jean-Louis FARARD, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, M. Régis FRANCQUE, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLED, M. Pascal GARNOTEL, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Damien GIRARD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Didier HENRIET, M. Michel HUTASSE, M. Franck JACQUET, Mme Jeanne JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, M. Thierry JOBART, Mme Martine JOLLY, M. Jean-Pierre JOREZ, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Madame Ghislaine LECLERE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LEGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAÏSÉ, M. Eric MALTOT, Mme Véronique MARCHET, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, M. Arnaud NININ, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, M. Dominique POTAR, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAUX, M. Jean-Marc ROZE, Mme Marie ROZE, M. André SECONDÉ, M. Jean-Luc SENE, Mme Armelle SIMON, M. Michel SUPLY, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOLLEC, M. Daniel VAQUETTE, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, M. Frédéric WUIBOUT (suppléant de M. Jérôme FORTIER), M. Sébastien BOUCTON (suppléant de M. Alain HIRAUULT), Mme Maryvonne LEFORT (suppléant de Madame Véronique HURBOUC), M. Thierry LEROUX (suppléant de Mme Anne-Sophie ROMAGNY), M. Philippe MELOTTE (suppléant de M. Patrick SIMON)

**Étaient représenté-e-s :**

M. Xavier ALBERTINI a donné pouvoir à Cédric CHEVALIER, Mme Badia ALLARD a donné pouvoir à Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Franck NOEL, M. Franck ASSELIN a donné pouvoir à Denis PONCELET, M. Raymond AYALA a donné pouvoir à Michel HUTASSE, M. Bertrand BOILLY a donné pouvoir à Muriel JACQUIOT, M. Denis BOUDVILLE a donné pouvoir à Gilles DESSOYE, M. Corentin CENTA a donné pouvoir à Kevin PONCIN, M. Conrad CHER a donné pouvoir à Fabien CHARPENTIER, Mme Catherine CHOPART a donné pouvoir à Raphaël BLANCHARD, M. Jacky CHOPIN a donné pouvoir à Laurence DEPLAINE, M. Christophe CORBEAUX a donné pouvoir à André TETENOIRE, Mme Valérie CORDEBAR a donné pouvoir à Jean-Marie ALLOUCHERY, Mme Catherine COUTANT a donné pouvoir à Pascal LABELLE, M. Eric DELFORGE a donné pouvoir à Laurence BILLY, Mme Anne DESVERONNIERES a donné pouvoir à Katia BEAUJARD, M. Thomas DUBOIS a donné pouvoir à Frédéric LEPAN, Mme Kim DUNTZE a donné pouvoir à Alban DOMINICY, M. Cyrille DUTERNE a donné pouvoir à Romain BONHOMME, Mme Laurence GARUS a donné pouvoir à Maryline BAILLY, M. Charles GERMAIN a donné pouvoir à Laure MILLER, M. Stéphane GOMBAUD a donné pouvoir à Julien LEPITRE, M. Jean-Jacques GOUAULT a donné pouvoir à Hervé CHEF, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. André JACOB a donné pouvoir à Martine JOLLY, Mme Chantal LANTENOIS a donné pouvoir à Claudine ROUSSEAUX, Mme Bénédicte LE PANSE a donné pouvoir à Edouard BARON, Mme Marie-Claire LESIEUR a donné pouvoir à

Charles GOSSARD, M. Frédéric MASSONOT a donné pouvoir à Annie PERRARD, Mme Agathe MOUGENOT a donné pouvoir à Yann VELLY, M. Francis MUNIER a donné pouvoir à Jean-Christophe POINS, Mme Sylvie PORET a donné pouvoir à Robert D'HARCOURT, Mme Aline POUDRAS a donné pouvoir à Marie-Inès ROMELLE, M. Jean-Pierre RONSEAUX a donné pouvoir à Marcel VERGEZ, M. Philippe SALMON a donné pouvoir à François MOURRA

**Étaient excusé-e-s :**

M. Paul-Vincent ARISTON, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Franck BAILLY, Mme Nathalie BELAMY, M. Vincent BENNEZON, M. Nicolas CARNOYE, M. Alain DE CEULENEER, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Serge HIET, Mme Cathy LAURIN, M. Jean MICHEL, Mme Elizabeth VASSEUR

**Étaient absent-e-s :**

M. Eric AMMEUX, M. Marcel BENCIVENGO, M. Frédéric DECHAMPS, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Jean MARX, M. Patrice MOREL, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Christophe PATINET, Mme Marie-Noëlle RAINON, Mme Mounya TAGGAE, M. Bernard THIERY

**N'ont pas pris part au débat et au vote :**

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Thierry BRIANÇON, Mme Sarah DA COSTA, Mme Anny DESSOY, M. Stéphane LANG, M. Antoine LEMAIRE, M. Thibault LOCQUARD

**Secrétaire** : Guy RIFFÉ

**Vice Secrétaire** : François MOURRA

**Votes :**

Pour : 170      Contre : 0      Abstention : 2

**COMMUNE DE VERZY  
PLAN LOCAL D'URBANISME  
APPROBATION**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L.153-31 à L.153-35, et L.153-11 et suivants,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu le Schéma de Cohérence Territoriale de la Région de Reims approuvé le 17 décembre 2016,

Vu la délibération n°2015/16 du Conseil municipal de Verzy du 24 janvier 2015 prescrivant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU),

Vu la délibération n°01/2017 du Conseil municipal de Verzy du 7 février 2017 donnant l'accord au Grand Reims pour la poursuite et l'achèvement des procédures d'évolution du PLU,

Vu sa délibération n°CC-2017-107 du 27 mars 2017 acceptant la poursuite et l'achèvement des procédures d'évolution du PLU de Verzy,

Vu la décision n°BC-2018-17 du Bureau communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims du 19 mars 2018 et définissant les modalités de concertation,

Vu le porter à connaissance de l'Etat en date et ses additifs de septembre 2020, septembre 2022, février 2023 et avril 2024,

Vu la délibération n°2023/30 du Conseil municipal de Verzy actant du débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables du PLU qui s'est tenu le 7 novembre 2023,

Vu sa délibération n°CC-2023-306 du 21 décembre 2023 actant du débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables du PLU de Verzy,

Vu la délibération n°2024/04 du Conseil municipal de Verzy du 19 mars 2024 émettant un avis favorable sur le bilan de la concertation et l'arrêt de projet d'élaboration ou de révision du PLU,

Vu sa délibération n°CC-2024-63 du 27 mars 2024 tirant le bilan de la concertation et arrêtant le projet d'élaboration ou de révision du PLU de Verzy,

Vu l'avis n°MRAe 2024AGE50 de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale du 28 juin 2024,

Vu les avis des personnes publiques consultées sur le projet de PLU arrêté en application du Code de l'Urbanisme,

Vu l'avis de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (CDPENAF) du 11 juin 2024,

Vu l'arrêté n°CUGR-PTVCMR-2024-33 de Monsieur le Président de la Communauté urbaine du Grand Reims du 22 juillet 2024 portant ouverture de l'enquête publique sur le projet d'élaboration ou de révision de PLU,

Vu l'enquête publique qui s'est tenue en mairie du 30 septembre 2024 au 31 octobre 2024,

Vu le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur,

Vu la délibération n° 2024/18 du Conseil municipal de Verzy du 10 décembre 2024 émettant un avis favorable sur le dossier d'élaboration du PLU,

Considérant que les observations émises par les personnes publiques associées et recueillies pendant l'enquête publique justifient des adaptations mineures du PLU,

Vu le projet de PLU,

Vu le passage en Conférence de territoire Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims

Vu l'avis du bureau communautaire du mercredi 11 décembre 2024,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

**Après en avoir délibéré,**

## **DECIDE**

d'approuver l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Verzy telle qu'annexée.

La présente délibération fera l'objet d'une publication électronique pendant deux mois sur le site internet de la Communauté urbaine du Grand Reims, d'un affichage pendant un mois en mairie de Verzy, et d'une mention en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

Le dossier de PLU approuvé sera tenu à la disposition du public en mairie de Verzy aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi qu'à la sous-préfecture de l'arrondissement de Reims.

La présente délibération sera exécutoire à compter de sa réception en sous-préfecture, de l'accomplissement des mesures de publicité et de sa publication sur le géoportail de l'urbanisme.

Les documents listés ci-après font partie intégrante de la délibération transmise au contrôle de légalité :

- le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur,
- les justifications du PLU,
- le rapport de présentation,
- l'évaluation environnementale et complémentaire,
- le diagnostic écologique,
- le Projet d'Aménagement et de Développement Durable,
- les Orientations d'Aménagement et de Programmation,
- les prescriptions et zonages,
- le règlement d'urbanisme,
- les plans de zones net plans des prescriptions,
- les annexes :
  - . annexes sanitaires :

- plans des réseaux d'assainissement, zonage d'assainissement, EDF,
- synthèse des réseaux,
- . listes des servitudes d'utilité publique et plan des servitudes d'utilité publique,
- . porté à connaissance aléa glissement de terrain et cartes des aléas,
- . étude zone humide et annexes,
- . bois soumis au régime forestier.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil  
communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

## **Le Président de la Communauté urbaine du Grand Reims**

**Arnaud ROBINET**



Le Secrétaire  
Guy RIFFÉ



Le Vice-Secrétaire  
François MOURRA



Copie pour impression  
Réception au contrôle de légalité le 24/12/2024 à 10h53  
Référence de l'AR : 051-200067213-20241218-232387B-DE  
Publié le 24/12/2024 ; Rendu exécutoire le 24/12/2024